



Mille Club blues

29 septembre 2014 par fdradmin



La petite histoire:

C'est en 1966 qu'est lancée l'opération Mille-clubs par François MISSOFFE alors ministre de la Jeunesse et des Sports. Son intention était de »...créer un équipement léger destiné à un nombre limité de jeunes et donner aux jeunes un sentiment de communauté et d'appropriation en leur faisant monter eux-mêmes le local. » Cinq modèles différents sont alors conçus sous l'influence de Jean Prouvé concepteur du Palais Omnisport de Paris Bercy 2346 Mille clubs livrés par « paquets » avec leur notices de montage sont alors construits entre 1968 et 1982, dont celui de Pons.

Aujourd'hui:

Toutes ces constructions ont subi l'outrage des ans, certaines municipalités les ont réhabilitées à l'instar de Flines dans le nord:

<http://www.lavoixdunord.fr/region/quarante-ans-plus-tard-une-seconde-vie-pour-le-mille-clubs-ia16b0n2393798>

A Pons tel n'est pas le cas. Comme monsieur le Maire nous l'a déclaré en séance du conseil municipal du mois d'avril, le bâtiment est voué à la destruction. Les activités qu'il abrite seront déplacées dans le futur POPB ou ZENITH pontois.

En attendant, le Mille club est régulièrement utilisé (Ecole de danse, association d'assistantes maternelles et d'autres encore).

C'est donc dans une volonté de meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de confort pour ces occupants (principalement des enfants) que nous sommes intervenus lors de la séance du conseil municipal du 22 Septembre et depuis, pour que rapidement des mesures soient prises concernant entre autres les points suivants:

- les fuites récurrentes au plafond résorbées de réparations ponctuelles en réparations ponctuelles
- le mobilier obsolète à remplacer
- les baies vitrées obturées par des panneaux de contre plaqué au fur et à mesure qu'elles ont été cassées
- l'espace extérieur à engazonner et entretenir régulièrement
- le bac à sable à réhabiliter et à protéger
- la clôture d'enceinte détériorée dangereuse pour les enfants



le plafond



Les chaises d'époque



Baies de verre et de bois



La « pelouse »



Le bac à sable



Le grillage

Et la liste n'est pas exhaustive.

Nous attendons donc que des mesures soient prises rapidement par la commission des travaux qui, suite à notre demande, doit travailler sur ce dossier.